

L'an deux mille vingt six, le vingt-quatre février à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

Délégués titulaires

Nom	Prénom	Statut	Procuration à
AGAR	Nathalie	Présente	
AUBOURG	Patrick	Présent	
AUGER-TRETON	Brigitte	Présente	
AUTHA	Sandrine	Présente	
BEGARDS	Michel	Présent	
BENNES	Richard	Présent	
BERSEILLE	Pascal	Absent	
BONNET	Denis	Présent	
BOURGAREL	Roger	Présent	
BOUSCATEL	Camille	Présent	
BOUSQUET	Daniel	Présent	
CASTAGNE	Didier	Présent	Pouv de LAURENS Lucienne
CAZELLES	Jean Pierre	Absent	
CESCATO	Francis	Présent	
CHIABRANDO	Marc	Présent	
CLARY	Camille	Présent	
CLERGEAU	Serge	Absent	
COLLOT	Adrien	Absent	
CREPY	Fabrice	Présent	
DAMIEN	Mélanie	Présente	
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Présente	
DEGRET	Jean-Jacques	Absent	
DELHON	Jacques	Absent	
DÉRAMOND	Sébastien	Présent	
DOUZE	Maarten	Présent	
FABRE	Christian	Présent	
FABRE	Danièle	Présente	
FERRAN	Franck	Présent	
FONTES	Gérard	Présent	
FOURNIER	Damien	Absent	
GELIS	Guillaume	Présent	
GIRAULT	Katherine	Présente	Pouv de TROUDART Corinne
GIRONIS	Julien	Présent	
GLAUDE	Ludovic	Absent	
GRENARD	Stéphanie	Présente	
GUY	Philippe	Absent	
ISMAN	Rémy	Présent	
LACROUX	Evelyne	Présente	
LAGOUTTE	Jean	Absent	Proc à LUCENA François
LARROQUE	Laurence	Présente	
LAURENS	Lucienne	Absente	Proc à CASTAGNE Didier
LAURENT	Anne	Présente	
LUCENA	François	Présent	Pouv de LAGOUTTE Jean
LUX	Pierre	Absent	
MARIOJOULS	Roselyne	Absente	
MARTORELL	Didier	Absent	
NAVARRO	Karine	Absente	
OURLIAC	Véronique	Absente	
PAPIN	Florence	Présente	
PASTRE	Marie	Absente	
PORTA	Raymond	Présent	
PORTES	Pierre	Présent	
POUYANNE	Christophe	Absent	
PUJOL	Francis	Présent	
RAVET	Marc	Présent	
REUSSER	Isabelle	Absente	
REY	Mickaël	Absent	
RIBAUT	Jean-Paul	Présent	
ROUANET	Evelyne	Présente	
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente	
ROUGIER	Thierry	Présent	
ROUQUET	Serge	Absent	
SAURAT	Thierry	Présent	
SEGREVILLE	Lucette	Présente	
SERRE	Benoît	Présent	
SOUAL	Jean-Pierre	Présent	
TROUDART	Corinne	Absente	Proc à GIRAULT Katherine
VANDEN BERGUE	Isabelle	Absente	
VERNIER	Jean Claude	Présent	
VIALADE	Reine	Présente	
VINCENT	Sophie	Absente	

Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut
ADROIT	Sophie	Absent (e)
AMIEL	Armonie	Absent (e)
ANDRIEU	Rémi	Absent (e)
ARKI	Karine	Absent (e)
AUBESQUIER	Nadine	Absent (e)
BAHURET	Gisèle	Absent (e)
BARBASTE	Pierre	Absent (e)
BATUT	Jean Pierre	Absent (e)
BERRO	Jean Christophe	Présent
BLANCHON	Alix	Absent (e)
BONNEFOY	Magali	Absent (e)
BOYER	Michel	Absent (e)
BRUNET	Magalie	Absent (e)
CALMET	Nelly	Absent (e)
CAMINADE	Christian	Absent (e)
CAMPOS	Pascal	Absent (e)
CARLIER	Thierry	Absent (e)
CAROCA	Jean	Absent (e)
CARRIEROU	Elian	Absent (e)
CLOAREC	Françoise	Absent (e)
CODECCO	Serge	Présent
CORDIEZ	Serge	Absent (e)
COTTEREAU	Matthias	Absent (e)
COURNEDE	Magali	Absent (e)
COUZINIE	Philippe	Absent (e)
CREBASSA	Pascale	Absent (e)
DE VILLELE	Philippe	Absent (e)
DISS	Laurent	Absent (e)
DURAND	Marc	Absent (e)
FABRE	Elodie	Absent (e)
FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent (e)
FEZZANI	Khaled	Absent (e)
FIGNES	Jean-Claude	Absent (e)
GROTTO	Emmanuel	Absent (e)
HERAILH	Pierre	Absent (e)
HOURQUET	Laurent	Absent (e)
IMART	Jean Luc	Absent (e)
JONQUIERES	Vincent	Absent (e)
LAPASSAT	Jean Luc	Absent (e)
LEBRETON	Delphine	Absent (e)
LEROUX	Sophie	Absent (e)
LUMEAU	Grégoire	Absent (e)
MAGNIN	Gérard	Absent (e)
MARTY	Francis	Absent (e)
MAUREL	Danièle	Absent (e)
MERLIO	Gwenaël	Absent (e)
METCHE	Marie-José	Absent (e)
MILHAVET	Marie Line	Absent (e)
MISSEY	Jean-Paul	Absent (e)
MONTAGNE	Patrick	Absent (e)
MOULIN	Dominique	Absent (e)
NGAI	Jeffrey	Absent (e)
ORLOWSKI	Cécile	Absent (e)
OULES	Nicole	Absent (e)
PADIÉ	Yannick	Absent (e)
PERRY PELISSIER	Samantha	Absent (e)
POUX	Emmanuel	Absent (e)
PRADELLES	Vincent	Absent (e)
RAYE	Michèle	Absent (e)
REGIS	Lionel	Absent (e)
RIVAIRAN	Laëtitia	Absent (e)
ROUQUET	Jérémy	Absent (e)
ROUX	Stéphane	Absent (e)
SARRALDE	Julien	Absent (e)
SAURET	Jérôme	Absent (e)
SICARD	Didier	Présent
TEISSEYRE	Régine	Absent (e)
TERRAT	Emmanuelle	Absent (e)
VIGNA	Lionel	Absent (e)
VIRVES	Pierre	Absent (e)
VIVIES	Sylvie	Absent (e)

Nombre de délégués titulaires présents : 46

Nombre de délégués suppléants présents : 3

Nombre de procurations : 3

Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le



ID : 031-253100572-20260224-2026_18-DE

Objet : Convention de collectes supplémentaires entre le SIPOM et la Communauté de Communes Aux sources du Canal du Midi

Madame la Présidente fait part au Comité syndical du SIPOM de la demande renouvelée de la communauté de communes Aux Sources du Canal du Midi pour assurer des collectes supplémentaires des ordures ménagères et pour les emballages ménagers recyclables en période estivale, au cours des mois de juillet et d'août, et à la demande.

Madame la Présidente effectue une lecture de la convention de collecte annexée à la présente délibération.

Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical du SIPOM, à l'unanimité :

- **Approuve la convention ci-annexée liant le SIPOM et la Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi ;**
- **Autorise la Présidente à signer cette convention.**


Acte rendu exécutoire

Après son envoi en Préfecture le :
27 février 2026

Fait à Revel, le 24 février 2026

La Présidente,

E. ROUANET





CONVENTION POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (Abords du lac de Saint Ferréol)

2026

ENTRE

La Communauté de Communes Aux sources du Canal du Midi, domiciliée 20 rue Jean MOULIN, 31250 REVEL, représentée par Laurent HOURQUET, Président, habilité à signer les présentes par délibération en date du

ET

Le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM) ; représenté par Evelyne ROUANET, Présidente, habilitée à signer les présentes par délibération en date du 1^{er} septembre 2020.

- Vu la délibération en date du de la Communauté de Communes Aux sources du Canal Midi ;

- Vu la délibération en date du 24 février 2026 du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM) ;

Il a été convenu ce qui suit :

1° - Pour les périodes du **1^{er} avril au 30 juin 2026** et celle du **07 septembre au 30 septembre 2026**, la Communauté de Communes pourra solliciter les services du SIPOM pour faire face à des pics de fréquentation et de production de déchets. Le SIPOM assurera des ramassages supplémentaires des ordures ménagères et d'emballages ménagers recyclables pour toutes les zones urbanisées dans le périmètre immédiat du lac de Saint Ferréol sur les communes de REVEL, SOREZE, VAUDREUILLE, LES BRUNELS.

Le SIPOM facturera ses prestations de collecte selon les termes de la délibération du 25 mars 2025, soit 130€/heure de collecte pour un véhicule de collecte et son équipage. Le prix de cette prestation comprend le coût du traitement des déchets collectés. La Communauté de

Communes fera parvenir au SIPOM ses demandes d'intervention au plus tard 15 jours avant la date souhaitée.

2° - Pour la période du 1^{er} juillet au 05 septembre 2026, le Syndicat Pour les Ordures Ménagères assurera des collectes supplémentaires sur le territoire de Saint Ferréol pour le compte de la Communauté de Communes.

Les collectes supplémentaires auront lieu :

- Pour les ordures ménagères : Les lundis, jeudis, vendredis et samedis pour tous les bacs collectifs et les déchets des professionnels (restaurants, campings, hôtels) ;
- Pour les emballages ménagers recyclables : Les Lundis, mercredis pour tous les bacs collectifs et les déchets des professionnels (restaurants, campings, hôtels) pour la collecte sélective des emballages (bacs à couvercle jaune).

Exception faite des jours fériés : pas de collecte le Mardi 14 juillet 2026 et le Samedi 15 aout 2026.

- La Communauté de Communes versera sa contribution au SIPOM suite à l'émission d'un titre de recette, soit la somme forfaitaire de **16 118 €**, représentant les frais de collectes supplémentaires et de traitement des déchets enlevés.

Les collectes habituelles seront maintenues selon les même modalités que tout au long de l'année :

- Les mardis pour les déchets résiduels en porte à porte intégral ;
- Les vendredis pour la collecte sélective en porte à porte intégral.

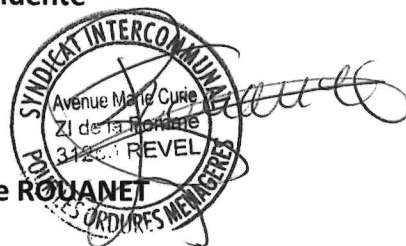
A Revel, le 27 février 2026,

**Communauté de Communes
Aux sources du Canal du Midi
Le Président**

Laurent HOURQUET

Syndicat des Ordures Ménagères

La Présidente



Evelyne ROUANET